

COMPTE RENDU SOMMAIRE

DE LA SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N^O 06-07

Le Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE) s'est réuni, par l'entremise de ses représentants suppléants, dans le cadre d'une téléconférence tenue le 19 décembre 2006. M. José Manuel Bulás, du Mexique, présidait la séance (il a été ultérieurement remplacé par M. José Manuel Medina), alors que M. Jerry Clifford et M^{me} Jenna Mackay-Alie (en remplacement de M. David McGovern) représentaient respectivement les États-Unis et le Canada. Le directeur exécutif de la CCE par intérim, M. Doug Wright, représentait le Secrétariat, et le président du Comité consultatif public mixte (CCPM), M. Carlos Sandoval, représentait ce comité. La secrétaire du Conseil, M^{me} Nathalie Daoust, agissait à titre de secrétaire de la séance à laquelle participaient d'autres représentants officiels des Parties et du Secrétariat.

Point 1 Adoption de l'ordre du jour

Le président ouvre la séance et propose, compte tenu du peu de temps disponible, de passer directement au point 3 par ce qu'il réclame une décision. Les représentants suppléants américain et canadien appuient cette proposition.

Point 3 Plan opérationnel pour 2007 à 2009

Le représentant suppléant mexicain déclare que son pays a examiné les quinze descriptions de projet et qu'il a l'intention de voter en leur faveur. Après avoir félicité le Secrétariat et le Comité permanent général (CPG) pour le travail qu'ils ont accompli en ce qui a trait à l'élaboration et à la révision de ces descriptions, le représentant suppléant canadien se dit prêt à les approuver. Le représentant suppléant américain exprime lui aussi son appréciation pour le travail accompli et indique que son pays est également prêt à approuver les quinze projets. En conséquence, les représentants suppléants approuvent la partie du Plan opérationnel pour 2007 donnant lieu à des travaux concertés, laquelle comprend quinze projets et le budget des postes auxquels ils correspondent.

Les représentants suppléants conviennent de consacrer un peu plus de temps à l'examen du reste du Plan opérationnel et de son budget. À cette fin, il demande au Secrétariat d'organiser une téléconférence au cours de la semaine du 15 janvier 2007 afin d'examiner toute question supplémentaire et d'approuver le reste du Plan et du budget. Ils invitent le CPG à collaborer avec le Secrétariat afin de mettre la dernière main au Plan opérationnel de la CCE pour 2007 à 2009 et de le soumettre à leur approbation au cours de la téléconférence du mois de janvier.

Pour que le Secrétariat puisse continuer à fonctionner après le 31 décembre 2006, les représentants suppléants adoptent une résolution approuvant l'utilisation des fonds excédentaires des exercices précédant celui de 2006 afin de supporter les dépenses opérationnelles et de mettre en œuvre les quinze projets qui viennent d'être approuvés pour 2007. Les représentants

suppléants votent en faveur de cette résolution après qu'un représentant du Secrétariat leur en ait fait lecture et que celui-ci se soit engagé à ce qu'elles soient distribuées aux Parties dans les trois langues aux fins de signature.

Point 4 Résolution concernant le financement de la CCE pour 2007

Le représentant suppléant canadien mentionne que son pays n'est pas prêt à signer la résolution annuelle concernant le financement de la CCE pour 2007 parce que ses procédures internes relatives au financement à long terme de cette dernière ne sont pas encore terminées. Il déclare toutefois que le Canada étudie des solutions temporaires, y compris un financement partiel jusqu'au 31 mars 2007. Il affirme que ce délai ne doit pas être perçu comme une absence d'engagement de la part du Canada envers la CCE. Les représentants suppléants conviennent d'examiner cette question au cours de leur prochaine téléconférence.

Point 5 Prochaine réunion des représentants suppléants

Les représentants suppléants conviennent de tenir une téléconférence au cours de la semaine du 15 janvier 2007, mais dont le CPG établira la date et l'heure.

Le représentant suppléant américain invite ses homologues à se préparer à voter sur les communications de citoyens en suspens au cours de la prochaine téléconférence, en mentionnant que les États-Unis sont prêts à se prononcer à l'égard de la communication Centrales électriques au charbon. Le représentant suppléant mexicain mentionne que son pays fera parvenir une lettre concernant la communication Lac de Chapala II.

Le représentant suppléant mexicain offre par ailleurs de tenir la prochaine réunion des représentants suppléants au début du mois de février au Chiapas, au Mexique. Ceux-ci s'entendent pour consulter leur emploi du temps respectif et confirmer ultérieurement la tenue de cette réunion. Le représentant suppléant américain déclare qu'il reste beaucoup de travail à accomplir et suggère de tenir une réunion au sujet des documents à produire en vue de la session du Conseil de 2007. Il suggère en outre que cette réunion se tienne après celle du conseil de direction du Programme des Nations Unies pour l'environnement prévue au début de février. Le représentant suppléant mexicain demande si la présence des ministres du Commerce est envisagée à la session du Conseil de 2007. Le représentant suppléant américain déclare qu'une telle réunion n'est pas prévue en 2007, mais recommande que les hauts fonctionnaires de l'environnement et du commerce en tiennent une avant ou après la prochaine réunion au Mexique.

Point 6 Compte rendu du directeur exécutif par intérim et du président du CCPM

Le président du CCPM offre de transmettre par courriel le compte rendu de la dernière réunion du CCPM à Cancún qu'il estime avoir été très fructueuse. Les représentants suppléants saisissent l'occasion pour le féliciter de l'excellent travail qu'il a accompli et des efforts qu'il a déployés durant son mandat de président en 2006. Ils déclarent par ailleurs qu'ils espèrent continuer de collaborer avec le CCPM durant la nouvelle année.